

pénétrer dans la Palue, où, à un signal donné, ils étaient cernés par une bande d'hommes armés de fusils. On les gardait ainsi à vue jusqu'au matin, et quand les pèlerins étaient déjà loin, on les laissait partir, après leur avoir fait jurer qu'ils n'attaqueraient séparément aucun de ceux qui les avaient tenus prisonniers, sous peine d'être eux-mêmes fusillés sans miséricorde à la première occasion.

Nous avons entendu à ce sujet raconter le fait suivant :—La première fois qu'il les garda de la sorte, Gannat, le matin, avant de les laisser partir, voulut donner aux gendarmes une preuve de son adresse : il abattit successivement au vol quinze oiseaux ; au seizième coup de fusil, il manqua, se tournant alors vers les prisonniers : " Si, dit-il, au lieu d'un oiseau j'avais eu devant-moi un gendarme, je n'aurais pas manqué." Et là-dessus il les congédia. Furieux d'avoir été ainsi traités, les gendarmes ne voulurent pas rentrer chez eux sans avoir au moins essayé de s'emparer de l'abbé Le Garrec et de ses compagnons. Aux environs du village de Brélar, ils apprirent d'un petit pâtre que monsieur la vicaire, *qui n'était pas citoyen*, (on désignait ainsi l'abbé Le Garrec,) avait passé par là pour se diriger du côté des bois de Kerangal. Ils partirent immédiatement à sa recherche et l'eussent probablement saisi, car la rosée abondante du matin permettait de suivre sur l'herbe la trace de ses pas. Ils arrivèrent ainsi jusqu'au milieu du bois ; mais ils rencontrèrent une bande de bûcherons et de sabotiers. Dès qu'ils virent les gendarmes, ces braves gens qui avaient partagé un instant avant leur morceau de pain avec le prêtre, sautèrent sur leurs haches ; ils entourèrent les gendarmes et leur firent comprendre aisément qu'il était dangereux de chasser les prêtres sur ce terrain. Puis, après les avoir désarmés, ils leur lièrent les mains derrière le dos, leur mirent aux pieds des pilons de hêtre et les hissèrent sur leurs chevaux qu'ils laissèrent en liberté.

Pendant quelque temps les choses durèrent ainsi. Les gendarmes, tantôt chassant, tantôt chassés, fai-